



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES 2026

DU COMITÉ DE SECTEUR ET DE DIVISION EN GROUPES DES PRODUCTEURS DE PORCS GROUPE #3

Le 27 mars 2026

AUX PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS DE PORCS DE LA BEAUCE
(GROUPE #3 AU PLAN CONJOINT)

Vous êtes convoqués, par la présente, aux assemblées générales annuelles des Éleveurs de porcs de la Beauce et de division en groupes des producteurs de porcs – groupe #3. * Les assemblées du Comité de secteur et de division en groupes auront lieu de manière concomitante.

Mardi 7 avril 2026

Inscription à compter de 15 h
En présentiel

Au Saindoux Restaurant BBQ

(100, rue Notre-Dame Sud, Sainte-Marie – Ancien presbytère)

Ou par visioconférence (Zoom) SANS droit de vote
et questions à l'écrit seulement.

Identifiant de réunion : 858 9239 0633

En suivant le lien : <https://us02web.zoom.us/j/85892390633>

Ou en composant sur votre téléphone le 1 438 809-7799
Identifiant de réunion 858 9239 0633 suivi du #
(numéro interurbain basé à Montréal)

SOUPER GRATUIT!

*Venez échanger avec
M. Louis-Philippe Roy, président
des Éleveurs de porcs du Québec,
au sujet de vos préoccupations et
des enjeux d'actualité.*

**VOUS VOULEZ VOUS
IMPLIQUER? NOUS AVONS
UNE PLACE POUR VOUS AU
SEIN D'UN COMITÉ !**

Parmi les enjeux qui feront l'objet d'échanges avec les représentants des Éleveurs de porcs du Québec :

- ◆ Suivi des volumes de référence (VDR) et détournement;
- ◆ Plan de financement triennal;
- ◆ Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et sécurité du revenu;
- ◆ Modifications réglementaires (voir page suivante);
- ◆ Toute autre question qui vous préoccupe!

Vous devez confirmer votre présence à l'avance avant le 31 mars, CAR LES PLACES SONT LIMITÉES, auprès de Mme Karine Martineau à kmartineau@ca.upa.qc.ca ou au 1 888 938-3872, poste 1215, en précisant les informations suivantes :

- ◆ Nom de votre entreprise;
- ◆ Nom des participants pour votre entreprise;
- ◆ Nombre de soupers que vous réservez;
- ◆ Adresse courriel et numéro de téléphone.

Suite au verso →

En fin d'après-midi, les membres seront invités à voter un amendement au Règlement de régie interne des Éleveurs de porcs de la Beauce afin de retirer l'article suivant dans la section « 7. Conseil d'administrateur du comité de secteur » : (article 7.2) il ne peut y avoir plus de trois (3) administrateurs territoriaux provenant de la même MRC.

Vous aurez ensuite à procéder à l'élection de deux administrateurs territoriaux pour des mandats de trois ans (MRC de La Nouvelle-Beauce #2 et Ensemble du territoire #1) ainsi que des membres des comités de mise en marché – naisseurs et finisseurs (cinq membres par comité, pour des mandats d'un an). Les présidents et vice-présidents naisseurs et finisseurs seront également élus pendant l'assemblée par un vote effectué par et parmi les membres de leur comité respectif.

Lors de cette assemblée, vous serez notamment appelés à vous prononcer sur des modifications envisagées au :

- Règlement sur les contributions des producteurs de porcs du Québec, à savoir :
 - Hausse de la contribution (\$/kg de poids net de la carcasse chaude) par porc mis en marché (article 2);
 - Modification de la formule de calcul de la contribution pour les verrats de plus de 140 kg et pour les truies mises en marché (article 2.1);
 - Mise en place d'une nouvelle contribution spéciale pour le support des technologies de l'information (contribution TI).
- Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec, à savoir :
 - Ajout d'une disposition visant à interdire à des personnes provenant d'une même famille de siéger simultanément au conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec.

**Ces modifications seront soumises pour adoption, le cas échéant, lors de la prochaine assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec.*

Nous vous invitons à consulter les **documents de l'assemblée** (procès-verbaux, rapport d'activités, rapport financier 2025, etc.), qui seront disponibles sous peu en ligne à l'adresse suivante : <https://bit.ly/4urNRGr> ou en scannant le code QR ci-dessous.



Vous pouvez communiquer avec Mme Karine Martineau si vous rencontrez des difficultés à accéder aux documents électroniques.

Au plaisir de vous y rencontrer!



René Roy, président
Les Éleveurs de porcs de la Beauce



Marc-Antoine Parent, agr., secrétaire
Les Éleveurs de porcs de la Beauce

NB. – Tous les administratrices et administrateurs, incluant ceux élus lors de l'assemblée du 7 avril, sont convoqués à une séance du conseil d'administration qui suivra immédiatement l'ajournement de l'assemblée pour le souper. Lors de cette séance, il y aura élection des membres du conseil exécutif, des administrateurs de la Beauce au sein du Syndicat commun des Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives, et des délégués pour les assemblées de ce même Syndicat.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom	Représente
René Roy, président	Beauce-Centre
Jean-François Grenier, vice-président	Bellechasse/Etchemins
Rose-Mercédès Barrette	Relève ou Agricultrices
Simon Breton, secrétaire-trésorier	Comité finisseurs
Maxime Dutil	Ensemble du territoire #2
Stéphane Lessard	Beauce-Sartigan
Patrick Marcoux	Nouvelle-Beauce #2*
Patricia Poulin	Nouvelle-Beauce #1
Keven Vachon	Ensemble du territoire #1*
Luc Veilleux	Comité naisseur
Marc-Antoine Parent, secrétaire	
* Postes en élection	

Comité de mise en marché – finisseurs :

MM. Simon Breton (président), Jean-Pierre Audesse (vice-président), Pierre Demers, Maxime Dutil et Kevin Vaillancourt.

Comité de mise en marché – naisseurs :

MM. Luc Veilleux (président) et Francis Veilleux (vice-président).



MARDI 7 AVRIL 2026 – DÈS 15 H

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES 2026

AU SAINDOUX RESTAURANT BBQ

(100, RUE NOTRE-DAME SUD, SAINTE-MARIE – ANCIEN PRESBYTÈRE)

Ou par visioconférence : <https://us02web.zoom.us/j/85892390633>

ORDRE DU JOUR

- | | |
|---------|---|
| 15 h | 1. Accueil et inscription |
| 15 h 30 | 2. Ouverture des assemblées générales annuelles |
| | 3. Adoption de l'avis de convocation des assemblées concomitantes – comité de secteur et du groupe # 3 au Plan conjoint |
| | 4. Adoption des procédures d'assemblée |
| | 5. Adoption de l'ordre du jour |
| | 6. Adoption du procès-verbal des assemblées générales annuelles concomitantes des Éleveurs de porcs de la Beauce et de division en groupes des éleveurs de porcs du 27 mars 2025 |
| | 7. Présentation et adoption du rapport d'activités 2025 |
| | 8. Présentation et adoption du rapport financier 2025 et nomination d'un conseiller-comptable |
| 16 h 30 | 9. Message du président des Éleveurs de porcs de la Beauce, M. René Roy |
| 16 h 45 | 10. Amendement au Règlement de régie interne des Éleveurs de porcs de la Beauce |
| 16 h 55 | 11. Élections : |
| | 11.1 Ouverture de la période d'élections, désignation d'un président, d'un secrétaire et de scrutateurs d'élections |
| | 11.2 Élection des administrateurs des Éleveurs de porcs de la Beauce |
| | 11.3 Élection des membres du comité de mise en marché – naisseurs |
| | 11.4 Élection des membres du comité de mise en marché – finisseurs |
| | 11.5 Clôture de la période d'élections |
| | 12. Élection des présidents des comités de mise en marché – finisseurs et naisseurs (par et parmi lesdits comités) |
| | 13. Nomination des délégués et délégués-substituts aux assemblées du Plan conjoint |
| 17 h 15 | 14. Période des résolutions |
| 17 h 45 | 15. Ajournement - SOUPER GRATUIT |
| 19 h | 16. Reprise des assemblées |
| | 17. Allocution du représentant de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches |
| 19 h 15 | 18. Présentation des Éleveurs de porcs du Québec sur les défis de la mise en marché du porc et sur les autres enjeux d'actualité (incluant les modifications au Règlement sur les contributions et au Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec) |
| 21 h 25 | 19. Divers |
| 21 h 20 | 20. Levée des assemblées générales annuelles |